COBAT 2018 - FICHE 4B : PLACEMENT D'ENSEIGNE OU DE PUBLICITÉ ASSOCIÉE À L'ENSEIGNE

DOCUMENTS COMMUNS

- **demande de permis** (formulaire annexe 1)
- **note explicative** précisant le concept de l'installation (principales options du projet et dispositions prévues pour remédier aux éléments susceptibles de nuire au voisinage)
- **photos significatives** (photos récentes du bien, des bâtiments contigus et du voisinage) en couleur, de dimensions suffisantes, numérotées et présentées sur A4 (endroits de prise de vue indiqués sur le plan d'implantation)
- **titre de propriété ou attestation du notaire** (si l'acte date de moins de 6 mois)
- **preuve du paiement** des frais de dossiers

DOCUMENTS SELON OBJET DE LA DEMANDE

- **plan de localisation** permet de situer le bien dans le tissu urbain environnant (orientation et échelle entre 1/10 000 et 1/1 000) cfr BRUGIS
- **plans de réalisation** mettant en évidence la façon dont le projet s'intègre au voisinage comprenant au minimum une élévation et une coupe (forme, graphisme, dimensions, cotations, matériaux, couleurs, éclairages éventuels, système de fixation,…)
  Ils font apparaitre les dimensions schématisées dans l'annexe 3 (RRU).
- **plans de synthèse en A3** présentation étudiée pour permettre une bonne lisibilité (si plan de réalisation > A3)
- **montage photo en couleur**

TOUS LES PLANS pliés au format A4 avec une présentation verticale du cartouche (objet de la demande, date, échelle, numéro, indice, dénomination des plans, adresse du bien, coordonnées du demandeur.
Les dessins sont cotés et hachurés ou tramés, suivant un répertoire à reprendre en légende. Ils font apparaître, sans équivoque et de façon contrastée, les diverses interventions (démolitions, constructions, aménagements, destination, utilisation...). Tous les plans sont signés par le demandeur.

DOCUMENTS EXIGES LE CAS ECHEANT

- **avertissement au propriétaire** (annexe 2) signé par le propriétaire ou accompagné du récépissé de l'envoi recommandé au propriétaire
- **avertissement aux copropriétaires** (représentés le cas échéant par le syndic) signé par tous les copropriétaires ou par le syndic ou accompagné du récépissé de l'envoi recommandé
- copie du **mandat** si demande introduite par un mandataire